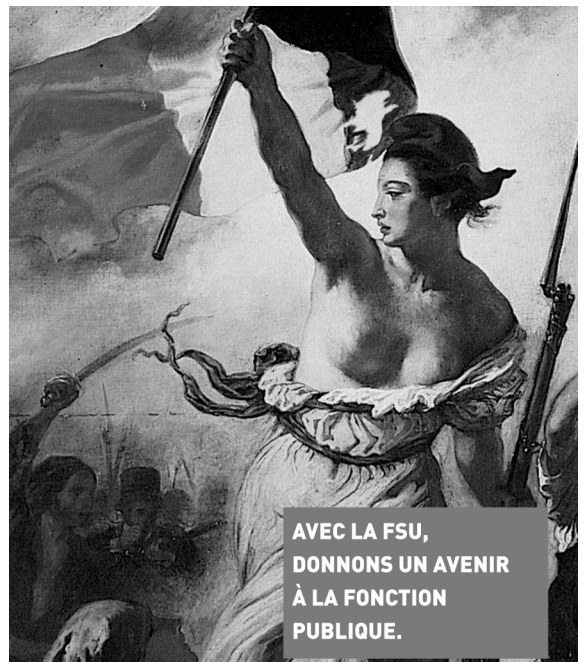


Ce que veut la **FSU**.

DES SERVICES PUBLICS POUR TOUS ET PARTOUT

Coupes budgétaires, diminutions des salaires et des retraites, suppressions d'emplois, dérèglementations et destruction des Services Publics : les politiques d'austérité dictées par les marchés préservent la finance et se généralisent dans les pays d'Europe. Loin de répondre à la situation, elles accentuent inégalités et problèmes d'emploi, de logement... Les services publics et la Fonction publique sont des leviers pour sortir de la crise et non des obstacles financiers comme le prétend le gouvernement. La FSU continue d'affirmer qu'il faut envisager des mesures structurelles pour sortir de la crise : réforme de grande ampleur pour une fiscalité plus juste et plus progressive, relance de l'activité économique par la relance de l'emploi public, la formation et l'augmentation des salaires.



AVEC LA FSU,
DONNONS UN AVENIR
À LA FONCTION
PUBLIQUE.

U.
F.S.U.

Le service public,
on l'aime, on le défend

Sans services publics, la crise serait encore plus dure...

Malgré les discours récurrents anti-fonctionnaires, anti-administration et anti-impôts du gouvernement, l'attachement des français à leurs services publics, mais aussi aux personnels qui les portent, reste fort. Ils ont raison !

En effet, même dégradés comme ils le sont depuis plusieurs années par des politiques de réduction des dépenses publiques qui se succèdent, les services publics permettent au quotidien à l'ensemble de la population d'accéder à l'éducation, la santé, les transports... Qu'ils soient sous responsabilité complète de l'Etat ou pris en charge par des collectivités territoriales, ils ont déjà joué un rôle d'amortisseur reconnu dès les premières secousses de la crise financière en 2008.

Moins de dépenses publiques ? Et si on réfléchissait autrement...

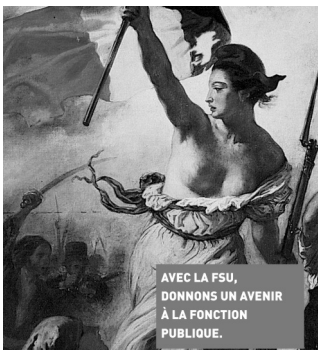
150 000 postes supprimés en 5 ans dans la Fonction Publique, c'est insupportable ! « Réduire les dépenses publiques » est martelé comme une évidence pour justifier de politiques de rigueur toujours plus injustes en France comme en Europe. Les politiques publiques et les fonctionnaires qui les servent ont un coût qui augmente à la mesure des besoins de la société. Quand ce coût est laissé à la loi du marché, quand il est renvoyé aux familles ou aux individus, c'est la société tout entière qui est pénalisée : on le voit avec la prise en charge du handicap, de la dépendance mais aussi avec le droit à l'éducation ou au logement.

Les dépenses publiques sont un outil de redistribution des richesses tant sur le plan individuel que sur le plan des territoires. Sans cotisations sociales, comment assurer les prestations sociales (retraites, santé, assurance-chômage...) indispensables ?

Egalité et coopération entre territoires

Ni recentralisation autoritaire à la mode Sarkozy, ni décentralisation à outrance. Contre le risque réel d'accentuation des déséquilibres, voire de concurrence entre territoires, l'Etat doit être le garant de l'égalité partout et pour tous. Qui d'autre peut le faire? Cela implique un pilotage national des politiques publiques : toute nouvelle phase de décentralisation ou de nouveaux transferts de compétences et de missions ne peuvent se faire sans bilan de l'existant.

Cela implique une autre réforme de l'Etat que celle imposée aux personnels qui a conduit à moins de services aux publics et à développer des agences et des services différenciés selon les territoires.



Une réforme de l'Etat ne peut s'entendre que dans l'objectif de rendre de meilleurs services (publics !) aux populations, d'assurer partout et pour tous les mêmes droits. Une réforme de l'Etat ne peut se faire sans contrôle démocratique :

celui des institutions parlementaires mais aussi celui des usagers et des personnels.

Cela implique aussi une autre "réforme des Collectivités territoriales" (CT), une meilleure lisibilité des échelons de décision et de mise en oeuvre.

Il faut abroger les principales mesures de la loi dite réforme des CT, notamment les futurs conseillers territoriaux uniques région-département. Ce sont de véritables coopérations qu'il faut mettre en place, articulant politique nationale, mises en oeuvre déconcentrée par les services de l'Etat et compétences des CT. Les schémas départementaux de coopération intercommunale doivent être validés par les élus et les populations concernées, question de démocratie !

Conséquence de la crise financière, des réticences des banques et de la suppression de la taxe professionnelle, du gel des dotations d'État, de nombreuses collectivités territoriales sont en difficulté financière. La construction de véritables péréquations, une réforme de la fiscalité locale sont nécessaires ainsi que la création d'un pôle public bancaire chargé d'assurer le financement des politiques d'investissement des CT.

Face aux besoins, un plan pluri-annuel de création de postes

Cela passe par l'abandon de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique d'Etat. Cela passe par la remise en question des logiques de concurrence et de gestion à la performance, de la fameuse « nouvelle gouvernance » qui bouleverse les services, perturbe les missions et dénature les métiers. Il faut en finir avec l'externalisation des missions de services publics, la privatisation des services en réseaux qui coûtent au bout du compte plus cher aux collectivités territoriales et aux contribuables.

Laïcité, accessibilité, gratuité sont constitutifs d'un projet social plus juste, plus égalitaire. Concernant l'Education, la Santé, la Justice, l'Education populaire ou la Recherche, les besoins s'accroissent. Au niveau du logement ou de l'environnement, ils se confirment et se diversifient. Il faut conforter et développer l'existant mais aussi reconstruire, par exemple Pôle emploi comme un véritable service public. Cela passe par une réorganisation des services de l'Etat, démocratique, au service des populations. Cela ne peut se faire sans les personnels, dans le respect de leurs missions et statuts.

Une politique fiscale plus juste et plus progressive, c'est possible...

Il faut en finir avec les mesures qui ont privé l'Etat de milliards de recettes, notamment sous le gouvernement Sarkozy. Une réforme fiscale est indispensable pour assurer une redistribution des richesses produites, garantir des investissements collectifs pour l'avenir et permettre à l'Etat de disposer des recettes nécessaires : suppression des niches fiscales et sociales, taxation des banques et des entreprises faisant des bénéfices non redistribués, fiscalité écologique...

La dépense collective pour des services publics de qualité doit reposer sur l'impôt, d'autant qu'elle est aussi un investissement pour l'avenir, qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'environnement...

Au niveau européen, face à la spéculation qui a fait gonfler indûment les dettes publiques, il faut permettre aux Etats de se financer auprès de la BCE.

Le statut, un privilège? Non, une garantie pour les citoyens!

Le statut des fonctionnaires a été choisi dans notre pays pour garantir au citoyen l'égalité de traitement, quelque soit son lieu de résidence, ses ressources, ses opinions... et assurer un accès à la Fonction Publique à tout citoyen sur les seuls critères de ses capacités. Il organise la permanence de l'administration, quand les responsabilités politiques sont renouvelées. Il permet aux agents d'exercer leurs missions au service de l'intérêt général, à l'abri des pressions économiques, idéologiques, politiques ou religieuses. Il leur crée des obligations et leur ouvre des droits. Les droits reconnus aux fonctionnaires doivent être un appui pour améliorer la situation des salariés du secteur privé et inversement.

Pour la FSU, le statut doit être conforté pour améliorer le service rendu aux usagers. Des exemples récents ont montré l'importance d'un enseignement laïque, d'une recherche dégagée des lobbies financiers, d'une distribution de l'eau dégagée de la logique de profit, d'un soin de qualité égale sur l'ensemble du territoire.

Conforter le statut, c'est en premier lieu recruter par concours des fonctionnaires en nombre suffisant. Cela suppose :

- de titulariser les contractuels et de restreindre drastiquement le recours au contrat ;
- d'accompagner au cours de leurs études, de leur formation le projet des jeunes afin de les attirer vers les métiers de la Fonction publique. Ainsi, on constituera des viviers pour répondre à la crise des recrutements et la Fonction publique sera réellement ouverte à tous ;
- d'abroger la condition de nationalité ;
- d'assurer mieux l'accès des personnes en situation de handicap ;
- d'assurer une qualification des personnes en contrats aidés.

Performance individuelle ou efficacité collective ?

Les suppressions massives et systématiques d'emplois, les réformes de l'Etat, du système éducatif, la RGPP ont mis le travail sous tension : non seulement les tâches sont alourdies, mais les services sont contraints de choisir celles des missions qu'ils vont devoir abandonner, le travail perd son sens, les injonctions et la pression des indicateurs génèrent de la souffrance au travail, jusqu'aux manifestations les plus extrêmes, les suicides sur le lieu de travail.

Les politiques de rémunération de la performance, d'évaluation divisent les équipes. Le niveau des parts modulables est tel qu'il organise la docilité des cadres au pouvoir politique. Le renforcement du pilotage hiérarchique poursuit les mêmes finalités.

Partout où il a été expérimenté, le nouveau management public a aggravé les inégalités par la mise en concurrence des services entre eux, avec les prestataires privés. La Fonction Publique doit être gérée en fonction de ses caractéristiques propres. Il faut abandonner le management qui a déjà fait trop de dégâts dans le privé !

Des fonctionnaires dociles ou des droits garantis à tous ?

- Réduire la charge de travail, les obligations de services qui ne l'ont pas été, limiter les heures supplémentaires : tout ceci suppose de **programmer des créations d'emplois en nombre suffisant**.
- Reconstruire la détermination de la **rémunération** et les règles de gestion à partir de **principes créateurs d'égalité et de solidarité** :
 - o Assurer une progression du point d'indice au minimum égale à celle des prix, rattraper les pertes de pouvoir d'achat, reconstruire la grille pour reconnaître les rémunérations. A titre de première mesure, attribuer à tous une augmentation de 50 points d'indice et porter le traitement minimum à 1600 € nets. Supprimer la rémunération à la performance et fonder les rémunérations indemnitaires sur des critères objectifs.
 - o Garantir le déroulement de carrière, accompagner les mobilités choisies, requalifier les emplois, reconnaître les qualifications acquises dans l'exercice professionnel, sortir la formation professionnelle de la misère où elle se trouve.
 - o Départager les demandeurs de promotions, affectations, mutations à partir de règles objectives et transparentes.
- Doter les **CHSCT** (Comités Hygiène et sécurité, conditions de travail), récemment créés dans la Fonction publique, des moyens de jouer tout leur rôle.
- Développer la **médecine de prévention** trop souvent inexistante.
- Développer l'**action sociale**; gérée par les personnels, elle doit faciliter la vie professionnelle dans toutes ses dimensions : logement, restauration, garde d'enfants, loisirs et culture... Elle peut être une contribution aux politiques publiques de logement, d'accueil de la petite enfance, de culture.
- **Combattre toutes les discriminations** dans le recrutement et le travail.
- Reconstruire et conforter la **démocratie sociale** ; la FSU signataire des accords de Bercy se heurte à la difficulté à en faire respecter les principes essentiels.
 - o Mettre fin aux entraves au droit de grève dans la FPE en abrogeant la règle du 30ème indivisible, et l'obligation de la déclaration préalable de grève.
 - o Développer les droits et moyens syndicaux.
 - o S'appuyer sur les organismes consultatifs.
 - o Permettre aux collectifs de travail d'analyser et de mieux agir sur leurs pratiques professionnelles.